

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2021

\*\*\*\*\*

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.

Absents excusés : Pauline CARRON, Marie-Claude DUCROUX, Alain DUCRAY, Victor COLAS

## Salle polyvalente – Espace de Froment

Validation devis :

- fourniture de la vaisselle, ECOTEL : 6 900 € TTC

- fourniture d'entretien et produits, DETERCENTRE : 919.64 € TTC

- extincteurs et plan de sécurité SPARA : 1 172.63 € TTC

Alimentation électrique : validation de la proposition EDF, mise en place d'un compteur de 42 kVA, tarif jaune.

Branchement téléphonique réalisé par ORANGE, abonnement téléphonique : Bouygues télécom.

L'attestation de conformité d'installation de consommation à usage domestique a été validé par le consuel.

Afin de sécuriser l'ensemble de l'espace de FROMENT, le conseil municipal décide de faire installer un portail sur l'entrée de la route départementale.

## **Tarifs de location :**

Espace de Froment	Habitants		Personnes extérieures à la commune		Associations de la commune		Associations hors commune et autres		Caution
	Journée	WE	Journée	WE	Journée sur le WE	Journée en semaine	Journée sur le WE	Journée en semaine	
Grande salle	120 €	220 €	150 €	300 €	Gratuit 3 fois / an après 120€	Gratuit	150 €	50 €	500 €
Petite salle	50 €		50 €		Gratuit 3 fois / an après 50€	Gratuit	50 €	30 €	200 €

Vaisselle	50 €
Projecteur	30 €

\* WE = du vendredi à partir de 14h au lundi 10h

\*Journée = la veille à partir de 17H jusqu'au lendemain 10h

Bureau	10€ / jour
	40€ / semaine
	150€ / mois

Gestion de l'espace de FROMENT : Le conseil municipal décide de confier la gestion de l'espace de FROMENT, notamment concernant la location, aux membres de la commission « Espace Culturel », avec également Jean-Paul LARIVIERE, en raison de sa disponibilité.

Rappel : portes ouvertes pour la présentation de l'espace de FROMENT les 29 et 30 mai 2021.

## **Maison de FROMENT**

Monsieur le maire présente l'étude réalisée par l'ATDA pour l'aménagement extérieur du terrain de la maison de FROMENT. Le conseil municipal émet des réserves sur ce projet d'aménagement trop « urbain » du terrain, un aménagement intégré dans l'environnement serait plus judicieux. Une nouvelle étude sera réalisée avec les souhaits émis.

## **Bâtiments communaux**

Chez Thierry : prise en charge réparation réfrigérateur par la commune. Validation du devis Technoclim 902.40 € TTC.

Cantine scolaire : le conseil municipal a examiné les devis concernant le remplacement des fenêtres, mais souhaite comparer avec une proposition pour des fenêtres oscillo-battantes avec volets. Décision reportée au prochain conseil municipal.

Logement communal : examen des devis pour le remplacement de fenêtres du logement communal situé dans le bourg. Validation du devis de Patrick TACHON à adapter en fonction des variantes proposées.

## **Communauté de Communes Pays de Lapalisse**

Dans le cadre de la révision du PLUI, la commune doit désigner 2 membres du conseil municipal pour représenter la commune au sein du comité de pilotage et doit mettre en place une instance en interne (groupe de travail) dédiée à la révision du PLUI.

Désignation des membres du conseil municipal pour représenter la commune : Isabelle GAGNOL et Jean-Paul LARIVIERE

Les membres de la commission des bâtiments composeront le groupe de travail en instance interne et pourront également assurer la suppléance des représentants de la commune.

## **SDE 03**

Présentation de l'étude d'opportunité réalisée par le SDE 03 pour le projet de remplacement du mode de chauffage actuel de l'ensemble des bâtiments communaux du groupe scolaire par une chaufferie bois, avec une extension possible avec la mairie.

Des travaux d'isolation doivent être réalisés avant tous travaux.

Dans un premier temps, le conseil municipal décide de demander un devis pour le remplacement des portes de garage situées au rez-de-chaussée de l'école.

## **Questions diverses**

- Terrain situé à proximité de l'école : le conseil municipal ne souhaite pas céder une partie de ce terrain.

- Un projet de téléconsultation assistée « Oasis » est en cours d'étude.

- Le maire a fait part de divers courriers d'administrés et des réponses faites individuellement ou par l'intermédiaire de la « Feuille Jaune ».

- Abris bus : abandon du projet proposé par la Région, en raison des difficultés liées à leur implantation.

Prochaine réunion du conseil municipal : vendredi 11 juin 2021 à 20h30.